



Livret d'accueil des stagiaires

Formation courte



LeFresne

Centre de Formation Professionnelle
Angers

Membre de :

**Génération
GRAND'R**
Les métiers du vivant, l'esprit GRAND ouvert

lefresne-angers-segre.fr ←



Sommaire

Sommaire	2
1 - L'introduction de la Direction	3
2 - Le Fresne Angers-Segré	3
a) Le réseau Génération Grand'R : le réseau de l'enseignement agricole public des Pays de la Loire.....	3
b) L'EPLEFPA Le Fresne Angers-Segré	4
c) La démarche qualité	4
d) Le CFPPA Le Fresne	5
e) Les formations proposées sur l'EAP 49	6
f) Des conditions d'accueil privilégiées	9
3 - Les informations pratiques.....	10
a) Venir au Fresne.....	10
b) Restauration et hébergement	10
c) Circulation dans l'établissement et déplacement	10
d) Les règles en matière de santé et de sécurité au travail	11
e) Les droits et devoirs.....	11
> Protection de données personnelles et droits de l'image	11
> Assiduité.....	11

Version du 20/03/2026



1 - L'introduction de la Direction

Vous avez choisi de suivre une formation dans notre centre et nous vous remercions de votre confiance.

Le présent livret est destiné à vous apporter les informations essentielles sur notre activité et notre organisation, ainsi que les modalités pratiques pour vivre votre parcours de formation au sein de notre établissement dans les meilleures conditions. Il est un complément au règlement intérieur qui vous est également remis et qui précise le fonctionnement et les règles de vie au centre.

Toute l'équipe de l'établissement, intervenants pédagogiques comme agents administratifs, est à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre formation.

Emmanuel Duchesnes
Directeur

2 - Le Fresne Angers-Segré

a) Le réseau Génération Grand R : le réseau de l'enseignement agricole public des Pays de la Loire

Le réseau Génération Grand'R regroupe 11 établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole en Pays de la Loire, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il fédère 12 lycées, 7 CFPPA et 5 CFA.

Au sein de Génération Grand'R, le réseau des CFA et CFPPA a pour objectif de mutualiser les ressources (compétences, plateaux techniques) et les pratiques (pédagogiques, d'ingénierie, d'accompagnement social et professionnel...) pour :

- Proposer une offre de formation, riche, diversifiée et de qualité sur l'ensemble du territoire ligérien sur 13 secteurs professionnels et sous différentes modalités
- Répondre aux besoins et aux exigences de formation des professionnels, des demandeurs d'emploi et des apprentis
- Construire et consolider des partenariats
- Promouvoir l'image et le potentiel de la Formation professionnelle continue et par apprentissage dispensée par les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA)

Le réseau facilite les échanges entre les équipes et met en place des actions de professionnalisation.

Des projets d'innovation pédagogique, dans le cadre notamment de la stratégie numérique pédagogique du réseau, sont également menés par les CFA et CFPPA dans un esprit de partage et de mutualisation, au service des apprenants.

b) L'EPLEFPA Le Fresne Angers-Segré

Inauguré en 1967, Le Fresne est un **EPLEFPA** (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) constitué en 4 centres constitutifs qui s'organisent de façon cohérente et se complètent dans la mise en œuvre des missions de l'établissement :

- > **Le LEGTA Le Fresne** (Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole)
- > **Les CFPPA Angers Le Fresne et CFPPA de Segré**
(Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole)
- > **L'exploitation horticole**

L'établissement héberge également **l'antenne d'Angers du CFAA 49** (Centre de Formation d'Apprentis)

Une direction commune
Directrice : Sylvie Richard
Directrice adjointe : Maryline Loquet
Secrétaire générale : Delphine Durand



Direction des centres

LYCÉE

Proviseure
Sylvie Richard

Proviseur adjoint
Maryline Loquet

Gestionnaire
Delphine Durand

CPE
Guillemette
Goursolas
Ludovic Triquet

CFPPA ANGERS

Directeur
Emmanuel Duchesnes
Directrices adjointes
Justine Planque
Delphine Ripoche

EXPLOITATION HORTICOLE

Directeur
Julien Devienne

CFPPA SEGRE

Directeur
Emmanuel
Duchesnes

L'établissement occupe aujourd'hui une place importante dans l'enseignement agricole départemental et apparait comme un pôle de compétence régional dans ses secteurs d'activités. Situé dans une région et un département à l'économie agricole forte et variée, au cœur d'un des premiers bassins horticoles d'Europe récemment labélisé pôle de compétitivité mondiale, il bénéficie par ailleurs d'une implantation très favorable à proximité de la ville d'Angers et du pôle universitaire angevin.

c) La démarche qualité

L'établissement est certifié depuis octobre 2021 QUALIOPI et QUALIFORMAGRI, pour ses activités d'accompagnement à la validation des acquis d'expérience et de formation professionnelle continue. Ces certifications sont le résultat d'une démarche initiée depuis 2019. Elle témoigne des engagements de l'établissement qui sont les suivants :

- Fournir des informations actualisées et explicites sur les prestations proposées
- Assurer un accueil adapté
- Conduire l'ensemble des formations conformément aux modalités de mise en œuvre et de suivi définies
- Répondre aux besoins et attentes des parties prenantes
- Optimiser l'organisation et le fonctionnement des centres

Dans ce sens l'établissement interroge régulièrement ses apprenants, formateurs et partenaires Dans

ce sens l'établissement interroge régulièrement ses apprenants, formateurs et partenaires locaux et est à l'écoute de toute remarque pour s'améliorer. En cas d'insatisfaction vous pouvez envoyer votre réclamation ou remarque par mail à qualite@angers-lefresne.net.

La lettre d'engagement de l'établissement et les certificats sont téléchargeable sur le site internet lefresne-angers-segre.fr/projet-detablissement/.



d) Le CFPPA Le Fresne

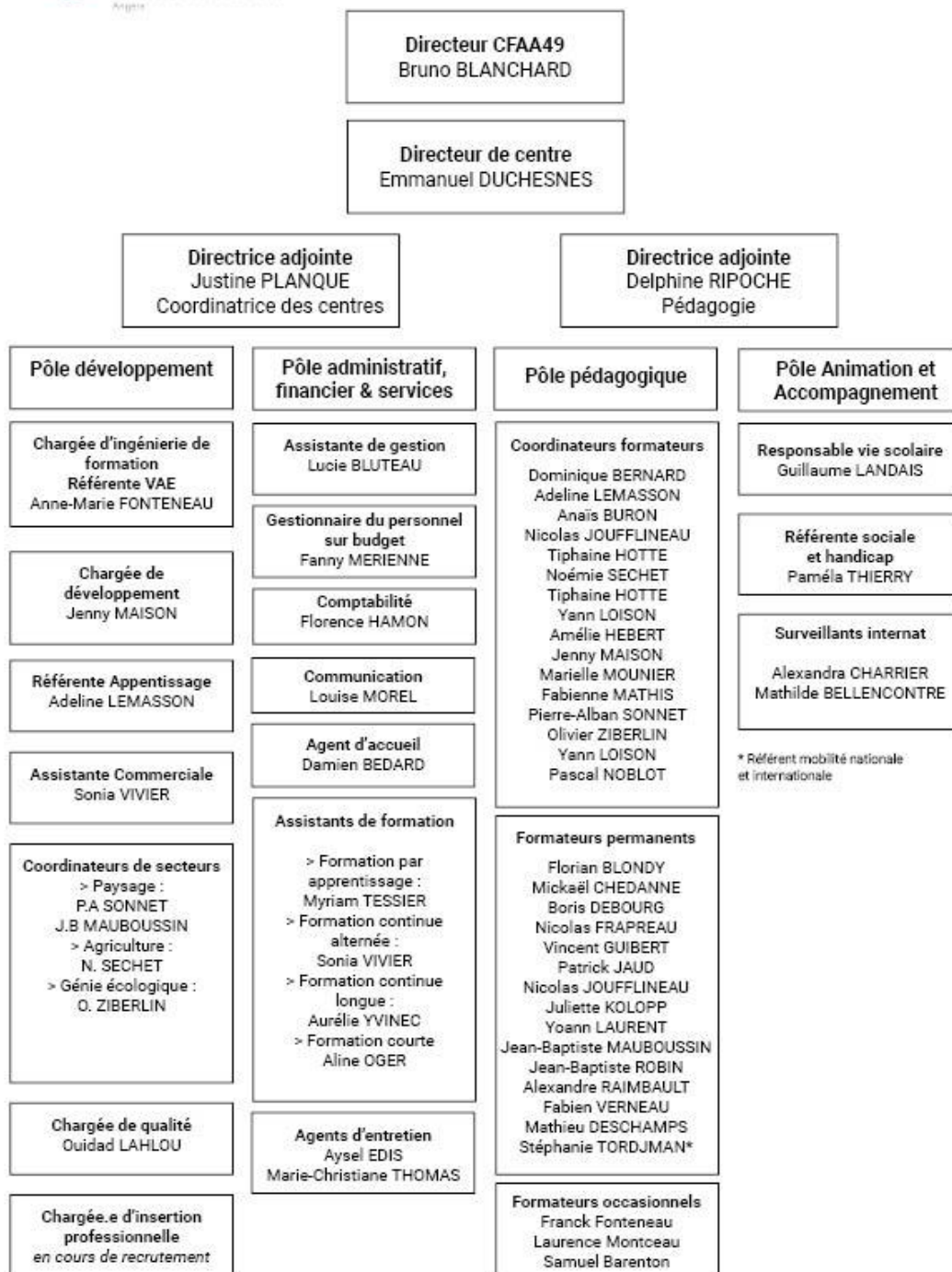
Le CFPPA Le Fresne (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) s'attache à répondre aux besoins de son territoire en proposant des formations notamment dans les domaines du végétal, de l'aménagement paysager et de l'environnement.

Le Centre dépend du Ministère de l'Agriculture et régionalement du Service Régional Formation Développement (SRFD) de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) des Pays de la Loire.

Orienté par un conseil de centre regroupant des professionnels (organisations professionnelles agricoles et administration) et des représentants élus des personnels et des stagiaires, le CFPPA est à l'écoute des besoins de formation de son territoire et se doit de faire connaître la qualité des prestations qu'il propose dans le cadre d'un projet d'établissement validé en conseil d'administration.

L'expérience du CFPPA Le Fresne en matière de formation professionnelle depuis 1969, les supports techniques et ressources pédagogiques mis à sa disposition (exploitation horticole, matériel agricole, parc arboré...), ainsi que les nombreux partenariats avec les professionnels et les institutions, permettent une mise en œuvre des formations adaptées aux attentes de chacun.

Le centre propose ainsi un ensemble de parcours adaptés, prenant appui sur son offre diplômante et ses dispositifs modulaires. Chacun accède à un cursus de formation qui prend en compte son expérience professionnelle et son niveau de formation.



e) Les formations proposées sur l'EAP 49

L'établissement offre des parcours de formation complets de la seconde à la licence. Dans une logique de formation tout au long de la vie, il propose des parcours par la voie scolaire, en apprentissage, en formation continue et par la voie de la validation des acquis de l'expérience. Ce sont chaque année plus de 800 personnes qui sont inscrites dans les différentes formations et qui bénéficient des excellentes conditions matérielles et d'encadrement proposées.

CFPPA Le Fresne Angers

(Formation continue)

> Aménagements de l'espace

CAPa Jardinier Paysagiste

BPA Travaux d'Aménagements Paysagers

BP Aménagements Paysagers

CQP Ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers

Formation aux métiers de grimpeur

SIL animateur de jardins

Titre Technicien en génie écologique

Titre pro Ouvrier du génie écologique

BTSA Aménagements Paysagers

Licence pro Manager des entreprises d'horticulture et du paysage

> Production Horticole

CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales

CS Conduite de productions maraîchères

Licence pro Manager des entreprises d'horticulture et du paysage

UFA Angers – Segré

(Apprentissage)

Site Segré

> Agroalimentaire

BP Industries alimentaires

Site Angers Le Fresne

> Aménagements de l'espace

CAPa Jardinier Paysagiste

Bac Pro Aménagements Paysagers

CS Constructions paysagères

CS Arboriste Élagueur

Titre Technicien du génie écologique

BTSA Aménagements Paysagers

Licence pro Manager des entreprises du paysage

> Production Horticole

CAPa Métiers de l'agriculture (Productions Horticoles)

CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales

CS Conduite de productions maraîchères

Licence pro Manager des entreprises d'horticulture

CFPPA Le Fresne Segré

(Formation continue)

> Production agricole

BP Responsable d'Entreprise Agricole

BP Responsable d'Entreprise Agricole (agriculture biologique et biodynamique)

> Transformation alimentaire

CAPa Opérateur en Industries Alimentaires

BP Conducteur de Ligne de Production Alimentaire

CS Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation

LEGTA Le Fresne

> Aménagements de l'espace

Bac pro Aménagements Paysagers

BTSA Aménagements Paysagers

Licence pro Manager des entreprises du paysage

Licence pro Aménagements paysagers

> Production Horticole

Bac Pro Conduite de productions horticoles

BTSA Productions Horticoles

Licence pro Manager des entreprises d'horticulture

> Commerce

Bac Pro Technicien Conseil Vente Univers de la jardinerie

BTSA Technico-Commercial (Biens et services pour l'agriculture / Univers jardins et animaux de compagnie)

> Formations générales et technologiques

Seconde générale et technologique

Bac général à dominante scientifique

Bac technologique STAV (aménagement et production)

Classe préparatoire aux grandes écoles (BCPST VETO)

Licence pro BAEVA

CAPa Métiers de l'agriculture (Productions Horticoles)

CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales

CS Conduite de productions maraîchères

Licence pro Manager des entreprises d'horticulture

Acteur local fortement impliqué dans la formation et l'insertion professionnelle, le CFPPA Le Fresne est habilité à conduire les actions en faveur des demandeurs d'emploi comme des salariés :

> **Actions de découverte et d'orientation** : Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles, accueil de groupes Prépa Avenir, atelier Décou'Verte... Ces actions permettent à des demandeurs d'emploi ou des jeunes en recherche d'orientation, sans qualification ni expérience dans le secteur agricole, de découvrir une filière ou un métier agricole et de définir ainsi leur projet professionnel.

> **Actions ponctuelles de développement des compétences** dans les filières agricoles : actions conduites en fonction des besoins des entreprises ou appels à projets des financeurs (POEC, POEI, périodes de professionnalisation, découverte des métiers...)

> En lien avec les professionnels, le CFPPA Le Fresne met en œuvre des **formations sur mesure pour les entreprises** (salariés et chefs d'entreprise). Un catalogue annuel (disponible sur demande au secrétariat) propose ainsi une palette de stages thématiques : paysage/espaces verts, élagage, végétal spécialisé, horticulture, santé du végétal, génie écologique, ...

> Depuis 1996, le CFPPA est reconnu pour son expertise dans le domaine des **formations phytosanitaires** (DAPA, certiphyto). Dans le cadre de la réglementation mise en œuvre depuis janvier 2012 relative au certificat individuel, le centre est habilité à conduire les formations préparant à l'obtention des certificats pour l'utilisation ou la distribution des produits phytopharmaceutiques. Cette habilitation a été renouvelée en 2016.

> Le CFPPA est habilité comme Architecte Accompagnateur de Parcours AAP Vae par France Vae à accompagner les personnes souhaitant obtenir un diplôme du Ministère de l'Agriculture du niveau 3 0 5 par la voie de la VAE.

Deux personnes référentes sont agréées sur le site d'Angers : Anne-Marie FONTENEAU et Jenny MAISON. Elles peuvent ainsi recevoir les candidats en rendez-vous individuel pour les conseiller et **ensuite les accompagner dans leur démarche.**

En détail : les 21 heures de prestation

- Phase de conseil d'heure =>1h gratuite
- Phase accompagnement : 20 h au maxi

1 Phase recevabilité et Mise en place d'un échéancier => 4 h

2 Phase Validation => 12 h

Aide à l'appropriation du dossier de validation

Présentation du référentiel du diplôme visé

Exploration des expériences

Rédaction progressive du dossier

3 Phase Préparation à l'entretien avec le jury => 2 h

4 Suivis administratif et avec certificateur => 2 h

Plus d'infos sur le dispositif VAE sur le site <https://www.lefresne-angers-segre.fr/formations/accompagnement-a-la-vae/> et sur le portail <https://vae.gouv.fr>

N.B. Selon le stage et le profil du stagiaire, la formation peut être financée par un fonds de formation. Par ailleurs, grâce à son service ingénierie de formation, le CFPPA Le Fresne, peut aussi construire une action de formation spécifique et adaptée aux besoins de l'entreprise en termes de contenu, de durée et de lieu



f) Des conditions d'accueil privilégiées

Situé sur la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire, à proximité de la Maine et des basses vallées angevines, et sur un site labélisé Ecojardin de 40 hectares, l'établissement offre un cadre de vie et des conditions d'étude particulièrement confortables. Le centre de formation bénéficie de ressources et supports pédagogiques favorisant notamment les mises en pratique dans les conditions optimales :

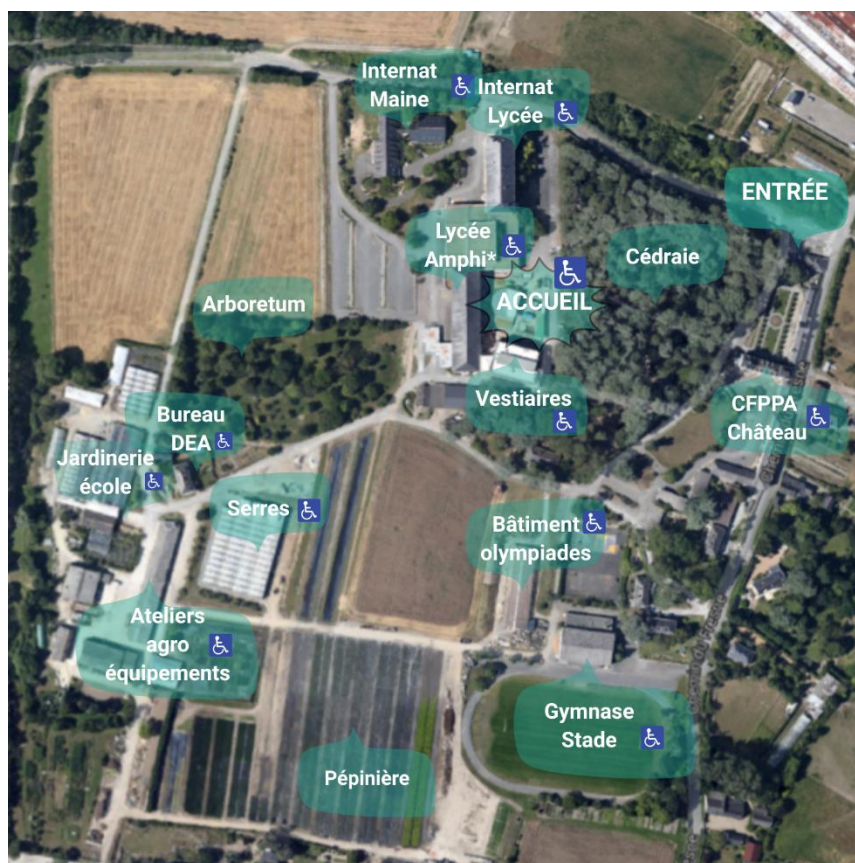
- Des laboratoires scientifiques et notamment un laboratoire de biologie, équipé de microscopes et loupes binoculaires
- Une halle d'entraînement aux aménagements paysagers / Centre pilote national d'entraînement des olympiades des métiers pour le métier de Jardinier-paysagiste
- Un parc arboré de 4 hectares avec une collection de 800 végétaux
- Une exploitation horticole et sa jardinerie école
- Une plateforme d'entraînement à la conduite d'engins en sécurité et ses ateliers d'agroéquipements
- Des salles informatiques (fixes et mobiles)
- Un centre de ressources et un CDI au lycée accessible à tous les apprenants

Mais aussi :

- Des équipements audiovisuels (PC et vidéo projection dans toutes les salles de cours)
- Des ateliers d'espaces verts et de mécanique agricole, équipés de matériels professionnels
- Des équipements et matériels nécessaires à la pratique de l'élagage, de l'entretien des espaces verts, de l'horticulture, de l'aménagement paysager



Conformément au décret du 15 novembre 2006, l'usage du tabac est interdit sur l'ensemble du site pour tous les publics. Une zone « fumeurs » est accessible à l'entrée du site.



3 - Les informations pratiques

a) Venir au Fresne

Le CFPPA Le Fresne est desservi par la ligne suburbaine 39. Ce service est géré par IRIGO (horaires consultables à l'adresse suivante : <https://www.irigo.fr/se-deplacer/lignes-et-horaires/ligne-bus-39>)

> Ligne suburbaine 39 (Gare Sémard – Béhuard Bourg – Ste Gemmes Le Fresne)

Circule du lundi au samedi pendant et hors périodes scolaires.

> Ligne régulière 5 (Circulaire desservant notamment la gare – Arrêt Gaubourg)

Circule pendant et hors périodes scolaires – prévoir 15 mn de marche pour rejoindre Le Fresne.

> Venir au Fresne en voiture :

Adresse GPS : Chemin du Fresne 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE

Suivre la signalétique « Lycée Le Fresne » et stationner sur les parkings apprenants prévus à cet effet.

N.B. Des tarifs peuvent être accordés selon son statut (apprentis, étudiants, stagiaire de la formation continue,...). Renseignez-vous directement auprès des services IRIGO, ALEOP, SNCF ou de la référente sociale de l'établissement.

Pour faciliter vos déplacements, téléchargez l'application DESTINEO (calcul d'itinéraire, consultation d'horaires...) :



Destineo sur PlayStore



Destineo sur l'AppStore

b) Restauration et hébergement

Le CFPPA Le Fresne bénéficie du self du lycée et dispose d'un internat réservé à ses apprenants (en priorité les apprentis mineurs de Bac Pro et Capa paysage - sous réserve de places disponibles). À ce titre, il est possible de prendre les repas sur place, conformément aux dispositions du règlement intérieur.

Pour l'année scolaire 2025-2026, le tarif du déjeuner est de 10,48 €.

c) Circulation dans l'établissement et déplacement

La vitesse maximum autorisée sur l'ensemble du complexe (Lycée – CFA-CFPPA - Exploitation) est fixée à 20 kilomètres/heure.

Les véhicules des apprenants doivent être stationnés sur les parkings prévus à cet effet (face aux classes apprentis côté château, derrière le lycée sur le parking apprenants ou devant les serres de l'exploitation).

Chacun doit veiller au respect des règles de sécurité et d'accessibilité des voies de circulation.

d) Les règles en matière de santé et de sécurité au travail

Des sauveteurs secouristes du travail (SST) sont présents sur l'établissement. Une liste des SST est affichée dans toutes les salles sur le protocole incendie de jour.

Si un accident se produit pendant la formation sur le site du Fresne : alerter le formateur en charge du cours ou le coordinateur de formation. Si besoin, alerter l'infirmière du lycée (Stéphanie FONTAINE - 06 10 95 19 06 ou poste interne n° 120) qui prendra les dispositions pour assurer les premiers soins. Le centre prend en charge la déclaration d'accident.

e) Les droits et devoirs

> Protection de données personnelles et droits de l'image

Dans le cadre de ses activités de formation, l'établissement est amené à recueillir des informations à caractère personnel et s'engage à protéger et respecter ces données.

> Assiduité

L'engagement dans la formation passe par la nécessaire assiduité à tous les cours, stages, travaux pratiques ou encore visites organisés dans le cadre du parcours défini pour chaque apprenant.

Un émargement, attestant de la présence de chaque apprenant, est à signer quotidiennement (matin et après-midi). Cet émargement, réalisé également par chaque formateur, est obligatoire pour tout organisme de formation et contrôlé par nos financeurs.

Toute absence, justifiée ou non, fait l'objet d'une saisie dans le cadre du suivi mensuel des formations et peut, de ce fait, impacter votre rémunération en fin de mois.

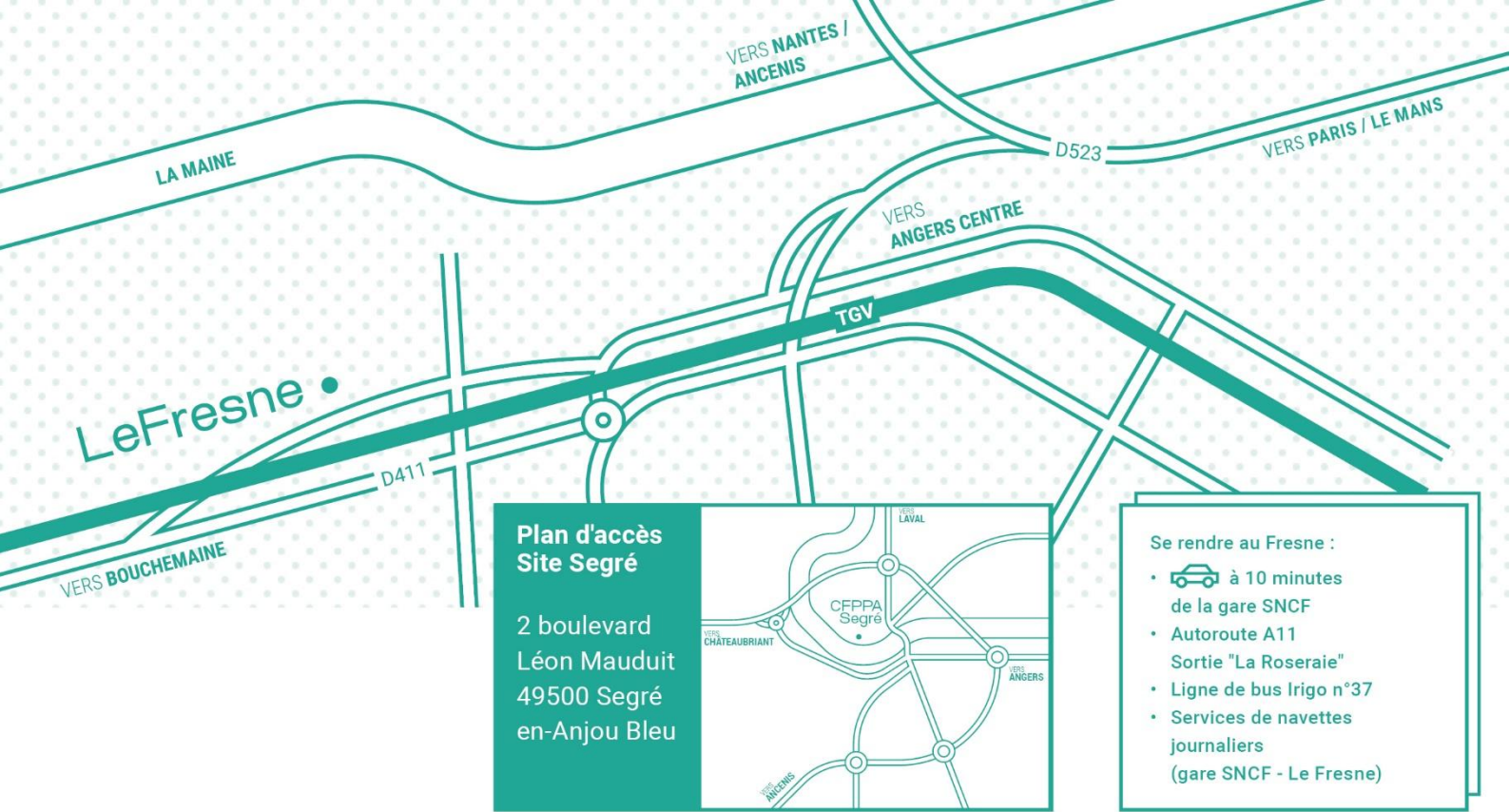
Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

Facebook : @ Le Fresne Angers Segré

Instagram : @ Le Fresne Angers Segré

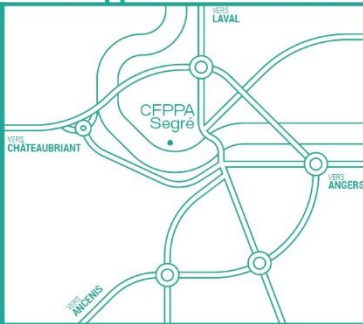
Linkedin : @ Lycée - CFAA 49 - CFPPA Angers Le Fresne

Youtube : @ Le Fresne Angers Segré



Plan d'accès Site Segré

2 boulevard
Léon Mauduit
49500 Segré
en-Anjou Bleu



Se rendre au Fresne :

- à 10 minutes de la gare SNCF
- Autoroute A11
Sortie "La Roseraie"
- Ligne de bus Irigo n°37
- Services de navettes journaliers (gare SNCF - Le Fresne)

LeFresne

BP 43627
49036 Angers Cedex 01

Adresse gps : 38 chemin du Fresne - 49130 Sainte Gemmes sur Loire

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

T. 02 41 68 60 00
legta.angers@educagri.fr

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles / Angers

T. 02 41 68 60 03
cfppa.angers@educagri.fr

Exploitation horticole

T. 02 41 68 60 00 / +332 41 68 60 02
expl.angers@educagri.fr

→ lefresne-angers-segre.fr

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles / Segré

T. 02 41 61 05 30
cfppa.segre@educagri.fr

Centre de Formation d'Apprentis Agricole du Maine et Loire

T. 02 41 68 60 03
cfppa.angers@educagri.fr



Edgard Pisani

constitué de 4 centres :

- Le Lycée Professionnel Agricole
- Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles
- Le Centre de Formation d'Apprentis Agricole du Maine et Loire
- Le domaine du Haut Bellay

La réussite se cultive ici.